

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles <input type="checkbox"/> Libre subventionné <input type="checkbox"/> libre confessionnel <input type="checkbox"/> libre non confessionnel) <input type="checkbox"/> Officiel subventionné <input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : Fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé	<p>Aux Directions des établissements d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p>
Type de circulaire <input checked="" type="checkbox"/> Circulaire administrative <input type="checkbox"/> Circulaire informative	
Période de validité <input type="checkbox"/> A partir du <input type="checkbox"/> Du au	
Documents à renvoyer <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Date limite : <input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire	
Mot-clé :	

Signataire		
Ministre /	Administration générale de l'Enseignement	
Administration :	Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général	
Personnes de contact		
Service ou Association :		
Nom et prénom	Téléphone	Email
Service ou Association :		
Nom et prénom	Téléphone	Email

Madame la Directrice,
Madame la Préfète des Etudes,
Monsieur le Directeur,
Monsieur le Préfet des Etudes,

Par la présente, je vous invite à considérer comme nul et non avenu le courrier du 30 avril 2015 que Monsieur Didier LETURCQ, Directeur général adjoint, vous a adressé concernant la dispense des cours philosophiques.

De nouvelles instructions vous seront communiquées ultérieurement sur la base des décisions qui seront prises par le gouvernement dans le cadre de l'avant-projet de décret à venir.

Je vous souhaite bonne réception de la présente.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN.